

Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

COMMISSION REGIONALE DE CYCLISME TRADITIONNEL

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 11 FEVRIER 2026

La séance est ouverte à 18 h, au siège du Comité Régional de Cyclisme par le président de la C.R.C.T.

Sont présents :

CHEFIARE Anthony, président de la commission régionale, BIGA Benjamin, de COTTE Philippe, FONTAINE Jean-Laurent, FURCY Jean-Marie, LAURET Daniel, NATIVEL Gérard, NEDELEC Claire, PAYET Marie-Daisy.

Est invité : GERMAIN Etienne, référent Route de l'Equipe Technique Régionale.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2026,
- 2- Proposition de critères de sélection, discipline Route,
- 3- Coupe Régionale Route 2026,
- 4- Préparation de la cyclo sportive « Allons Mont' Maïdo » du 1^{er} mars,
- 5- Action de promotion du cyclisme féminin « Pédalons au féminin-Week-end à Salazie » des 21 et 22 février,
- 6- Questions diverses.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 22 JANVIER 2026 :

Il est demandé de préciser que la commission régionale travaille sur les critères de sélection 2026. Il en sera tenu compte dans le p-v de la réunion du 22 janvier. Ce p-v est approuvé.

2) PROPOSITION DE CRITERES DE SELECTION, DISCIPLINE ROUTE :

Etienne GERMAIN, référent Route de l'Equipe Technique Régionale fait lecture du projet qui est remis pour examen et avis aux membres de la commission régionale avant leur approbation et ratification du comité directeur du comité régional.

3) COUPE REGIONALE ROUTE 2026 :

Le règlement de la Coupe Régionale 2026 est examiné et amendé :

- **un joker sera attribué à tous les participants aux courses incluses dans la Coupe Régionale Route 2026,**

- **il sera établi, des classements spécifiques dans la catégorie des Masters par tranches de 5 années, de 40 ans à 60 ans et plus.**

Afin de remercier M. Mehdi CEUSTERMANS, responsable de la tenue des classements de la Coupe Régionale Route 2026, la C.R.C.T. propose au comité directeur la gratuité de ses frais d'engagement en courses sur route organisées par la C.R.C.T., pour la saison 2026.

4) PREPARATION DE LA CYCLOSPORTIVE « ALLONS MONT' MAÏDO » DU 1^{ER} MARS :

Cette organisation a été confiée à la C.R.C.T.

Daniel LAURET, chargé de la planification et de la recherche de donateurs, précise le lieu et l'horaire de regroupement des membres de l'encadrement : 6 h 30 à la Grotte du Peuplement, à Saint-Paul.

Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

Il remet aux membres de la commission régionale, la répartition des postes d'encadrement et confirme la participation matérielle de plusieurs donateurs. La commission le remercie pour ses démarches.

5) ACTION DE PROMOTION DU CYCLISME FEMININ « PEDALONS AU FEMININ-WEEK-END A SALAZIE » DES 21 ET 22 FEVRIER :

Il est fait appel de volontaires pour l'encadrement. Se proposent : Anthony CHEFIARE pour le samedi 21 février sans hébergement, sur les 2 journées : Philippe de COTTE, Jean FURCY. Encadrant à vélo : Dominique GUICHARD.

La location d'un véhicule pour le transport des sacs et du matériel a été prévue.

QUESTIONS DIVERSES :

Les propositions des montants des engagements pour la saison Route, soumises au comité directeur sont les suivantes : 10,00 € sur les courses traditionnelles du calendrier 2026 et de 6,00 € sur les épreuves d'école de cyclisme. Le montant des inscriptions aux cycloportives sont laissés à l'appréciation de leurs organisateurs.

A l'équivalence du règlement fédéral relatif au port du maillot de champion de France, Il est proposé, le port obligatoire à l'occasion des épreuves de la saison route, du maillot de champion régional remis au podium aux lauréats des catégories concernées, si nécessaire émaillé des sponsors du club, sans autre transformation quelle qu'elle soit.

Pour des raisons d'indisponibilité d'encadrement préparatoire et d'ordre financier, l'aide financière du FEBECS ayant été réservée aux déplacements nationaux du BMX, la participation d'une équipe régionale n'est pas prévue au Trophée de France du Jeune Cycliste (les 4 et 5 juillet à Sarrebourg. Moselle). La candidature de clubs intéressés est autorisée.

Il est demandé qu'un communiqué informant des récents règlements F.F.C. relatifs au matériel (largeur du cintre, alignement des poignées de frein, hauteur des jantes), soit adressé à l'ensemble des clubs à vocation route, avant la première épreuve de la Saison 2026.

Modifications apportées au calendrier des épreuves sur route 2026 :

- La course en ligne prévue le 10 mai, par le C.C.P.I. est remplacée par un contre la montre individuel. Organisation du V.C.O.

- Le Trophée de l'Ouest prévu les 23 et 24 mai, par le V.C.O. est remplacée par le Trophée du V.C.S.D : Etape 1 du 23 mai : C.L.M. La Grande Chaloupe- Saint-Denis. Etape 2 du 24 mai : Le Port- La Possession. RD41. Organisation du V.C.S.D.

- le C.L.M. de La Grande Chaloupe prévu le 23 août par le V.C.S.D. est remplacé par le Grand Prix de la Petite Ile. Organisation du C.C.P.I.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 10.

Le secrétaire de séance, Philippe de COTTE